



LE FAIR PLAY EST UN SPORT



La Solitaire

Dimanche 28 avril 2019

Avis de Course

Le **Royal Yacht Club de la Meuse**, a le plaisir de vous convier à sa régates, « La Solitaire » à Liège.

Rue de l'Île Monsin, 2
B-4020 Liège
Belgique

La mention [DP] dans une règle de cet AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. Règles

La régates sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les *Règles de Course à la Voile 2017 – 2020 (RCV)* ;
- 1.2. Les prescriptions de l'autorité nationale belge (Belgian Sailing) ;
- 1.3. Selon la règle 87, les règles de classes seront d'application à l'exception de la RCV P5 ;
- 1.4. L'annexe P1 sera d'application ;
- 1.5. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. Publicité

- 2.1. Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'Autorité Organisatrice.
- 2.2. La publicité pour le tabac est interdite en Belgique.

3. Admissibilité et inscription

- 3.1. La régates est ouverte à tous les bateaux de type : **dériveur solitaire & quillard solitaire**. Les autres dériveurs, quillards ainsi que les habitables transportables barrés en solitaire sont invités à prendre part à l'évènement, ils seront classés en dehors de la régates officielle.
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et le renvoyer par mail à : regates@rycm.be ou en complétant le formulaire sur place le jour de la régates.
- 3.3. Pour s'inscrire, les concurrents doivent se présenter avec les documents suivants :
 - Une licence de compétition valide pour chaque membre d'équipage ;
 - Une attestation médicale si nécessaire ;
 - Une autorisation parentale pour les mineurs d'âge ;
 - Le certificat de jauge ou de conformité du bateau ;
 - Éventuellement leur autorisation de port de publicité,
 - Pour les concurrents étrangers, une justification d'appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.
- 3.4. La confirmation d'inscription se fera le dimanche 28 avril de 8h00 à 10h00, au secrétariat de la régates.

4. Droits à payer

Les droits requis sont les suivants :

- Frais d'inscription : 15,00 € par bateau
- Paiement au comptant uniquement



5. **Programme**

- 5.1. Confirmation d'inscription : le 28 avril 2019 de 8h00 à 10h00
- 5.2. Jour de course : dimanche 28 avril 2019
- 5.3. L'heure prévue pour le premier signal d'avertissement de la première course est 10h30.
- 5.4. Il n'y aura pas de signal d'avertissement après 16h00
- 5.5. Nombre de courses : un maximum de courses

6. **Instructions de Course**

Les instructions de course seront disponibles le 28 avril au secrétariat de la régates et affichées au tableau officiel situé au club house ainsi que sur le site www.solitaire.rycm.be.

7. **Les parcours**

- 7.1. Les parcours à effectuer seront décrits en annexe des instructions de course

8. **Classement**

- 8.1. Le système de classement est le suivant :

- Toutes séries classées, excepté Spirou → Classement à temps compensé, ratings FFVoile voile légère.

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?Id=Deriveurs>

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?Id=Quillards>

- Spirou → Classement par ordre d'arrivée

- Autres séries : Classement à temps compensé, ratings FFVoile voile légère Les coefficients des habitables consultables sur <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/coefficients.aspx> et <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/table.aspx> seront adaptés à la voile légère par le calcul suivant : $768/(\text{coefficient osiris})=\text{coefficient voile légère}$

- 8.2. 3 courses doivent être validées pour constituer une série.

- 8.3. (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

- (b) Quand 4 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

9. **Bateaux accompagnateurs**

Les bateaux accompagnateurs devront demander l'autorisation de naviguer au comité de course au préalable et devront se charger de la sécurité à la demande du Comité de Course. [DP]

10. **Communication radio**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. [DP]

11. **Prix**

Des prix seront distribués comme suit :

- ✓ Un prix pour les trois premiers de chaque classement;
- ✓ Un souvenir pour chaque compétiteur.

12. **Décharge de responsabilité**

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

13. **Assurance**

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 € ou son équivalent.

14. **Informations complémentaires**

- 14.1. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'autorité organisatrice :

Mr Martin Lemaître : regates@rycm.be

- 14.2. Petite restauration : un boulet-frites est disponible pour le prix de 6 € ou deux boulets-frites pour le prix de 8 €. Veuillez réserver votre repas pour le 24/04/2019 à l'adresse www.catering.rycm.be.

- 14.3. Le RYCM peut mettre à disposition des bateaux (excepté Spirou) pour les régatiers ne disposant pas ou plus de bateau afin qu'ils puissent participer à cet événement (mieux vaut réserver!).



BULLETIN d'INSCRIPTION

Nom de l'épreuve : La Solitaire

Date complète : dimanche 28 avril 2019

Merci de compléter ce document de manière **lisible**. Le secrétariat de course vous en remercie d'avance
Possibilité de remplir le formulaire informatiquement et à renvoyer à regates@rycm.be

<u>Données Bateau</u>	
Classe	
N° de voile complet (exemple : BEL 1)	
N° d'autorisation de port de publicité	OUI NON



<u>Données Concurrent</u>	
	<u>Barreur</u>
NOM	
Prénom	
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	
Club	
N° de licence de compétition	
Adresse civile	
Code Postal	
Ville	
Pays	
Téléphone	
Adresse mail	

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.
Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Merci de signer ce document avec la mention lu et approuvé ainsi que la date.

Signature du Barreur Date :	Autorisation parentale pour les mineurs Date :
---------------------------------------	--